

Jeux de hasard et d'argent :

L'Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire

À la fin des années 1990, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a mandaté l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour mener une enquête de surveillance sur l'usage du tabac chez les jeunes, laquelle a rapidement intégré deux autres problématiques associées à la dépendance : la consommation d'alcool et de drogues et la participation aux jeux de hasard et d'argent. Comme dans plusieurs grandes enquêtes visant l'adolescence, le milieu scolaire a été choisi comme lieu de collecte des données.

L'Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire en est à sa troisième édition, les deux premières ayant eu lieu en 1998 et en 2000. Le principal objectif de cette enquête biennale est de dresser le portrait des habitudes de consommation de la cigarette chez les jeunes du Québec et de suivre l'évolution de la proportion de fumeurs au sein de cette population. Certains thèmes complémentaires au tabagisme sont également documentés : les influences sociales et familiales associées à l'usage du tabac, l'accès au tabac, l'exposition à la fumée de cigarette dans l'environnement, les attitudes à l'égard du tabagisme et les activités de cessation.

Lors de l'édition 2000, l'enquête a intégré un volet sur la consommation d'alcool et de drogues et une courte section sur la participation aux jeux de hasard et d'argent. Les résultats ont confirmé l'importance de questionner à nouveau les jeunes sur leurs habitudes de consommation d'alcool et de drogues et d'étoffer la section sur les jeux de hasard et d'argent pour mieux appréhender cette problématique en émergence. C'est ainsi que la 3^e édition de l'Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire présente une analyse comparative en deux temps pour la consommation de l'alcool et des drogues et un premier portrait transversal détaillé de la participation aux jeux de hasard et d'argent.

Les résultats présentés dans ce fascicule ne concernent que le volet « jeux de hasard et d'argent » de l'enquête. Ils sont issus des données recueillies à l'automne 2002 auprès d'environ 4 800 élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire, répartis dans 150 écoles.

Les résultats partiels des volets « tabagisme » et « alcool-drogues » sont présentés dans deux autres fascicules. Quant aux résultats complets des trois volets, ils sont intégrés dans un seul rapport d'enquête qui paraîtra à l'automne 2003.

portrait de la situation en 2002

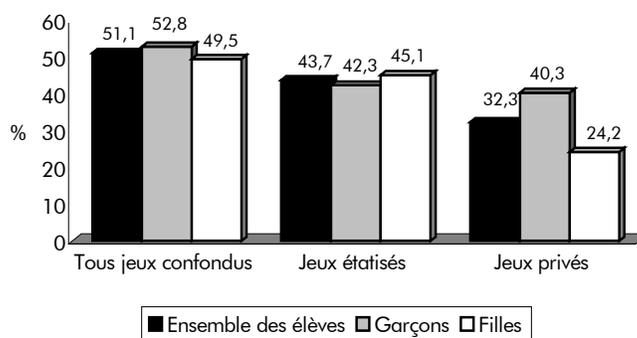
Que sont les jeux de hasard et d'argent ?

Les jeux de hasard et d'argent peuvent être définis comme tout jeu comportant un risque financier, qu'il repose sur le hasard ou sur certaines habiletés physiques ou intellectuelles. La nature de ces jeux tient au fait que les résultats ne peuvent être contrôlés ou prédits, puisqu'ils reposent sur la chance.

La participation aux jeux de hasard et d'argent

Quel que soit le jeu de hasard et d'argent en cause, comme un pari sur un match de hockey, une partie de « cribe » ou de dominos, ou encore un « gratteux » (loterie instantanée) de Loto-Québec, c'est la moitié (51 %) des élèves du secondaire qui ont déclaré avoir parié au moins une fois au cours des 12 mois précédant l'enquête. Toutes proportions gardées, les garçons sont légèrement mais significativement¹ plus nombreux que les filles (53 % c. 50 %) à avoir tenté leur chance à l'un ou l'autre des jeux de hasard ou d'argent (figure 1). Par ailleurs, lorsque nous avons demandé aux élèves s'ils ont déjà joué à des jeux d'argent au cours de leur vie, trois élèves sur cinq (61 %) ont répondu par l'affirmative (donnée non présentée).

Figure 1 – Participation aux jeux de hasard et d'argent, selon le sexe



Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2002.

1. Les estimations produites sont pondérées et ajustées pour le plan de sondage, tout comme les tests statistiques, ces derniers ayant été réalisés à un niveau de confiance de 95 %. Un test statistique est déclaré significatif lorsqu'il conduit à un seuil observé « p » inférieur à 0,05.

Les jeux ne sont pas égaux devant la loi. De fait, certains jeux doivent être autorisés et gérés par le gouvernement, directement ou indirectement; c'est le cas des loteries instantanées, des autres loteries (6/49™, Super 7™ ou autres), du bingo, des courses de chevaux, des loteries vidéo, des loteries sportives, et des jeux de casino. Ces jeux sont appelés « jeux étatisés ». Il est interdit d'y laisser participer les mineurs, c'est-à-dire la très grande majorité des élèves du secondaire. Les autres jeux, désignés comme « jeux privés », sont légaux au sens du Code criminel. Par exemple, il n'est pas interdit, aux mineurs comme aux adultes, de parier sur un match des Alouettes. En proportion, autant de garçons (42 %) que de filles (45 %) ont déclaré avoir participé à des jeux étatisés au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cependant, les filles ont significativement moins tendance que les garçons à s'adonner à des jeux privés. En effet, ce sont 24 % des filles contre 40 % des garçons qui déclarent jouer à des jeux privés (figure 1).

Il semble également que les jeunes participent davantage aux jeux étatisés qu'aux jeux privés (figure 1). A partir d'un test complémentaire effectué sur des échantillons indépendants, on remarque d'ailleurs que la proportion de jeunes qui s'adonnent strictement à des jeux étatisés est supérieure à la proportion de ceux qui ne jouent qu'à des jeux privés (données à paraître au rapport d'enquête).

À quoi joue-t-on?

On a demandé aux élèves à quel(s) jeu(x) ils avaient participé au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les résultats présentés au tableau 1 montrent qu'ils sont particulièrement nombreux à gratter des loteries instantanées : plus d'un élève sur trois (37 %) a frotté le latex de ces billets, les filles se démarquant par une plus forte tendance à participer à ce jeu. Nombreux aussi sont les élèves qui jouent aux cartes pour de l'argent; ils sont 21 % à avoir expérimenté cette forme de jeu au cours des 12 mois précédant l'enquête et 18 % misent sur leur habileté comme le billard, le basket-ball ou tout autre occasion permettant de parier sur leurs propres capacités. Dans le cas de ces jeux, les garçons se distinguent des filles par un taux de participation passablement plus élevé. Enfin, c'est plus d'un élève sur 10 qui a expérimenté les loteries, le bingo, les paris sportifs ou les autres jeux et 8 % rapportent avoir déjà joué sur un appareil de loterie-vidéo.

Tableau 1 – Proportion des élèves du secondaire qui déclarent avoir joué à différents jeux¹ au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le sexe

| | Total | Garçons % | Filles |
|-------------------------|-------|--------------|--------|
| Jeux étatisés | | | |
| Loteries instantanées † | 37,3 | 34,9 | 39,7 |
| Loteries | 14,2 | 14,6 | 13,9 |
| Bingo | 14,0 | 13,4 | 14,5 |
| Loteries vidéo † | 8,1 | 9,0 | 7,1 |
| Mise-o-jeu™ † | 5,4 | 8,2 | 2,5 |
| Casino † | 2,2 | 3,1 | 1,2 |
| Jeux privés | | | |
| Cartes † | 21,0 | 26,0 | 15,9 |
| Jeux d'habileté † | 17,7 | 25,1 | 10,2 |
| Paris sportifs privés † | 12,6 | 19,9 | 5,2 |
| Paris sur Internet † | 3,7 | 4,7 | 2,6 |
| Autres jeux † | 10,5 | 14,5 | 6,5 |

1. Un élève peut avoir participé à plusieurs jeux; la somme des prévalences n'est donc pas égale à 100 %.

† Différence significative entre les filles et les garçons.

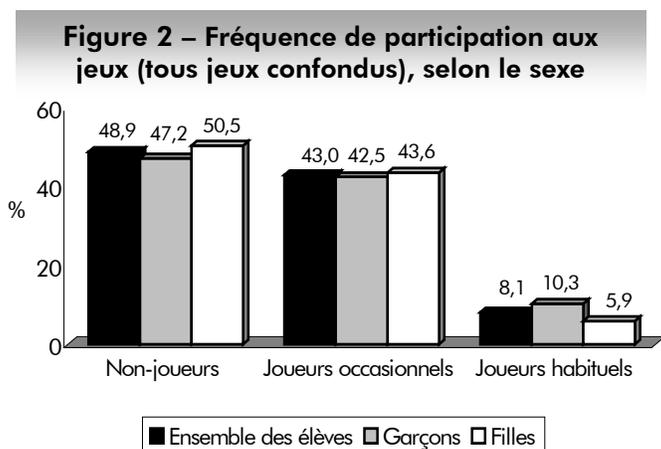
Mesure de fréquence de participation aux jeux de hasard et d'argent

TYPES DE JOUEURS

| | |
|-----------------------------|--|
| Non-joueurs | N'ont pas joué au cours des 12 mois précédant l'enquête. |
| Joueurs occasionnels | Ont joué une fois pour essayer ou se sont adonnés à au moins un jeu de hasard et d'argent environ une fois par mois ou moins au cours des 12 mois précédant l'enquête. |
| Joueurs habituels | Ont joué à au moins un jeu de hasard et d'argent sur une base hebdomadaire ou quotidienne au cours des 12 mois précédant l'enquête. |

À quelle fréquence joue-t-on?

Bon nombre des élèves qui ont participé à un ou plusieurs jeux de hasard l'ont fait de manière plutôt sporadique, c'est-à-dire à l'occasion. On estime que 43 % des élèves du secondaire sont des joueurs occasionnels et que 8 % jouent régulièrement, soit au moins une fois par semaine, à au moins un jeu de hasard (figure 2). On parle ici de joueurs habituels (voir l'encadré de la page précédente pour une définition précise de la mesure de fréquence de participation).

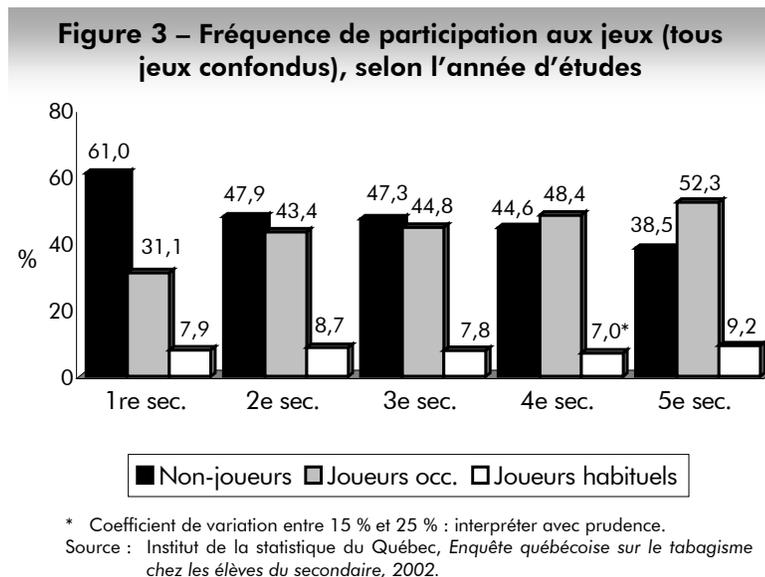


Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2002*.

Filles et garçons sont proportionnellement aussi nombreux les uns que les autres à jouer occasionnellement (respectivement 44 % et 43 %). Cependant, toutes proportions gardées, les garçons sont significativement plus nombreux à être des joueurs habituels que les filles (10 % c. 6 %; figure 2).

La participation aux jeux de hasard et d'argent croît avec les années scolaires (figure 3). En 1^{re} secondaire, 39 % des élèves ont participé à au moins un jeu au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Cette proportion augmente avec les années et atteint 62 % en 5^e secondaire (somme des occasionnels et des habituels). Cependant, on n'observe pas de variation notable de la proportion des joueurs habituels, soit ceux qui jouent à une fréquence hebdomadaire.



Facteurs associés à la participation aux jeux de hasard et d'argent

Les données montrent que la langue parlée à la maison est un facteur associé à la participation aux jeux de hasard et d'argent (tableau 2). On observe que les élèves qui parlent le français ont davantage tendance à jouer de manière occasionnelle que les élèves qui parlent une autre langue à la maison (44 % c. 37 %). Ces derniers sont cependant proportionnellement plus nombreux à être des joueurs habituels (11 % c. 8 %).

Les résultats scolaires sont aussi statistiquement associés aux comportements de jeu. La proportion de joueurs occasionnels est sensiblement la même selon que l'élève s'estime au-dessus, au-dessous ou dans la moyenne. Cependant, les élèves qui déclarent avoir des résultats scolaires sous la moyenne ont davantage tendance à être des joueurs habituels (12 % c. 7 % pour ceux qui s'estiment dans la moyenne ou au-dessus).

Tableau 2 – Répartition des élèves selon la fréquence de participation au jeu (tous jeux confondus), selon la langue parlée, les résultats scolaires et l'argent de poche

| | Langue parlée | | Résultats scolaires | | | Argent de poche hebdomadaire | | |
|----------------------|---------------|-------|-------------------------|-----------------|-----------------|------------------------------|----------|---------------|
| | Français | Autre | Au-dessus de la moyenne | Dans la moyenne | Sous la moyenne | 0-10 \$ | 11-30 \$ | 31 \$ et plus |
| | | | % | | | | | |
| Non-joueurs | 48,3 | 52,0 | 50,3 | 48,0 | 47,8 | 58,3 | 47,4 | 37,5 |
| Joueurs occasionnels | 44,1 | 37,4 | 42,4 | 44,9 | 40,3 | 37,3 | 45,3 | 48,1 |
| Joueurs habituels | 7,5 | 10,6 | 7,3 | 7,1 | 12,0 | 4,4 | 7,3 | 14,4 |

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2002*.

La méthodologie en bref

L'argent dont les jeunes disposent joue aussi un rôle dans la participation aux jeux de hasard et d'argent. Quand on sait que, le plus souvent, les jeunes misent de l'argent, il est loin d'être étonnant de constater que plus un élève possède d'argent de poche, plus il est susceptible de jouer. Cette relation se constate tant chez les joueurs occasionnels que chez les joueurs habituels.

Des enjeux à suivre

Il semble que les préoccupations récentes à l'égard de l'attrait des activités de jeu chez les jeunes soient justifiées. En effet, un jeune sur deux a joué au cours de l'année précédant l'enquête et un jeune sur douze a joué au moins une fois par semaine. On observe une participation importante des jeunes aux jeux étagés, dont les loteries instantanées qui semblent fort populaires auprès des jeunes (voir le tableau 1). De plus, 31 % des élèves ont reçu des billets de loterie en cadeau au cours des 12 mois précédant l'enquête (donnée non présentée).

Les jeunes ne semblent pas à l'abri des problèmes de jeu. Le jeu devient *problématique* lorsque cette habitude affecte négativement les relations avec la famille et les amis, la santé physique et psychologique, le travail ou les études. Le jeu est qualifié de *pathologique* lorsque le jeune joueur est constamment préoccupé par le jeu, qu'il n'arrive plus à se contrôler et qu'il est incapable de s'arrêter. Ceux qui en souffrent font l'expérience d'un bon nombre de conséquences négatives (difficultés financières, adoption de comportements délinquants, rupture des liens familiaux, perte d'amitiés, échecs scolaires, etc.).

Considérant l'importance des conséquences associées à ces phénomènes, le jeu problématique et le jeu pathologique chez les élèves du secondaire feront l'objet d'une section particulière dans le rapport d'enquête prévu pour l'automne 2003. Les données ont été recueillies à partir de l'indice de jeu pathologique DSM-IV-J, spécialement conçu pour dépister ces phénomènes chez les jeunes.

Accès aux données de l'enquête

L'ISQ encourage les chercheurs et les intervenants en tabagisme, en toxicomanie et en jeu de hasard chez les jeunes à utiliser les données de l'enquête. Les chercheurs peuvent accéder aux données en s'adressant au Centre d'accès aux données de recherche de l'ISQ (CADRISQ), dont les bureaux sont situés à Montréal et à Québec. Les micro-données de l'*Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire* seront disponibles au public à l'automne 2003. Pour de plus amples renseignements concernant l'accès aux données, voir le site Internet de l'ISQ (www.stat.gouv.qc.ca).

Pour assurer la validité des comparaisons, la méthodologie appliquée pour cette enquête reste la même d'une édition à l'autre.

Population visée : L'ensemble des jeunes inscrits dans les écoles secondaires du Québec (publiques ou privées, francophones ou anglophones), exception faite des écoles ne relevant pas du ministère de l'Éducation du Québec, des écoles autochtones, des écoles de villes très éloignées et des écoles composées d'au moins 30 % de personnes handicapées. C'est donc plus de 95 % de tous les jeunes inscrits dans une école secondaire qui sont représentés.

Échantillonnage stratifié...

- par langue d'enseignement,
- par réseau d'enseignement (privé ou public),
- selon un découpage régional;

...par grappes

- sélection aléatoire d'écoles dans le réseau (près de 160),
- sélection aléatoire de classes (36 par année d'études, 180 en tout) dans les écoles préalablement choisies (une classe par école, parfois deux),
- tous les élèves des classes sélectionnées sont appelés à répondre au questionnaire (potentiellement environ 5 300 répondants).

Instrument et mode de collecte : Questionnaire fermé, anonyme et auto-administré en classe sous la supervision d'un intervieweur de l'ISQ. La section relative aux jeux comprend les items de l'indice de dépistage de jeu pathologique chez les jeunes DSM-IV-J.

Période de collecte : Début de novembre à la mi-décembre, tous les deux ans depuis 1998.

Taux de réponse combiné (classes et élèves) : 89,8 % (1998), 92,4 % (2000), 93,4 % (2002).

Pour en savoir davantage sur l'Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire

Ce fascicule ainsi que le contenu des rapports de l'*Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire* sont disponibles sur le site Internet de l'ISQ (www.stat.gouv.qc.ca) en cliquant sur l'onglet « Toutes nos publications » et en accédant ensuite à la rubrique Société – Santé.

Il est aussi possible de contacter les responsables de l'enquête, Bertrand Perron ou Jacynthe Loisel, au (514) 873-4749 ou au 1 877 677-2087 (sans frais de l'extérieur de Montréal).

Cette publication a été réalisée et produite par l'Institut de la statistique du Québec.

Citation suggérée : Chevalier, S., et A-E. Deguire (2003). « Jeux de hasard et d'argent. Portrait de la situation en 2002 », *Enquête québécoise sur le tabagisme chez les élèves du secondaire, 2002* (résultats sommaires), Québec, Institut de la statistique du Québec, août.

© Gouvernement du Québec